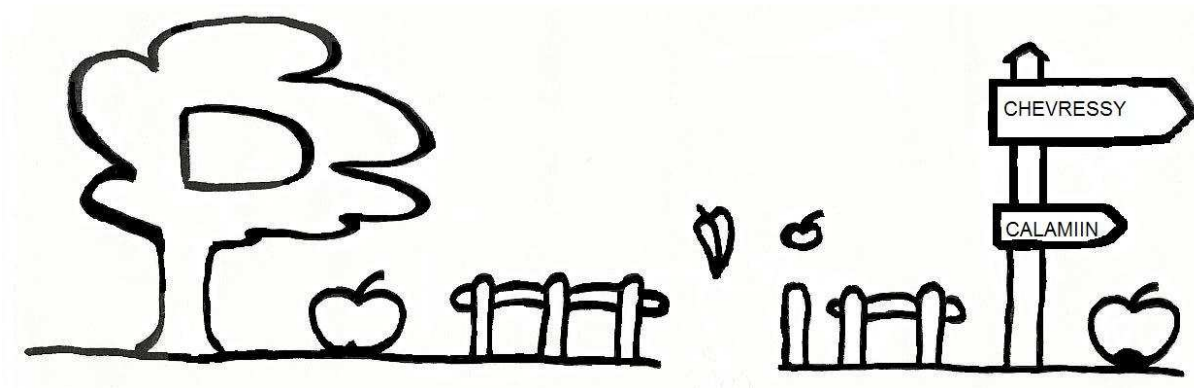




Billet du Syndic

Des études à la réalisation

Le point marquant de cette dernière législature est le nombre de projets et d'études en cours. En effet, en début de législature votre municipalité s'est lancée dans la révision de son plan général d'affectation des zones (PGA) conformément aux exigences du plan directeur cantonal. Nous avons également pu adhérer au projet Aggloy dans le cadre de sa deuxième phase (PA2). Ceci offre à la commune de Pomy la possibilité de bénéficier du potentiel de développement des centres prévu par le plan directeur cantonal, soit 2.1% de croissance annuelle contrairement au 1% dévolu aux villages. Ceci nous a permis d'étudier un projet de quartier (PPA) sur une parcelle de 18'500 m², au lieu-dit « Longemale », propriété de la commune. Ces deux études avancent conjointement au gré des règlements fédéraux et cantonaux et à la rigueur de l'administration cantonale. Nous avons bon espoir de parvenir en phase de réalisation en 2017.

Le projet de création d'un giratoire à la croisée de Valeyres fait également partie des études en cours. Ce projet est lié à la création d'une liaison de mobilité douce entre Pomy et Yverdon-les-Bains et se trouve intégré dans les mesures AggloY. Il permettra d'améliorer notablement la sécurité des piétons sur le chemin de Calamin et l'accès aux arrêts de bus pour les élèves. Ce projet est mené conjointement avec le canton et la commune d'Yverdon-les-Bains.

A cela est venu se greffer l'étude de la sécurisation et renaturation du ruisseau de Pomy. Cette étude résulte de l'établissement de la carte des dangers naturels et des risques d'inondation liés au ruisseau de Pomy. A la demande de la commune d'Yverdon, le canton a lancé cette étude. Ce projet comporte également un volet renaturation selon les directives fédérales sur la renaturation des cours d'eau, ce qui nous permet, en cas de réalisation, de bénéficier du financement fédéral lié. A cela s'ajoute la participation cantonale, le solde à financer pour Pomy serait de 2.5% et 2.5% pour Yverdon.

Et bien sûr le projet de notre nouvelle salle polyvalente. Le conseil général a certes adopté le projet, mais a demandé des études complémentaires sur 3 amendements, qui seront présentées à la fin de mai. A l'heure où j'écris ces lignes, je ne connais pas le choix de notre législatif communal, mais j'espère que le temps des études est derrière nous, et que vienne le temps de la réalisation.

Si la législature finissante a été marquée par ces nombreux projets, la législature à venir devrait être celle de la concrétisation. Bien sûr tout ne se fera pas ces cinq prochaines années, le financement ne le permettrait pas, mais ce devrait être le cas du ruisseau de Pomy et du giratoire de l'Orif. Le PGA et le PPA de Longemale pourrait également, si tout se passe bien, être mis en place durant cette nouvelle législature.

Yves Pellaux, syndic

Contrôle des habitants pour l'année 2015



Nous avons accueilli dans notre commune

Chemin de Moulinet	Aigroz Ludvine et Erwan ; Calame Marion
Chemin de la Confrary	Tornare Mike, Tiphany et Kelya
Chemin de Claire-Fontaine	Aliberti Nicola et Nathalie ; Delaune Vaihere
Route de Cronay	Cedraschi Andrea et Felberbaum Cedraschi Isaline ; Schneller Jérôme et Lechevalier Annick ; Junod Olivier ; Dupuis Gaëlle ; Vauthey Myriam ; Buffat Camille ; Monnier Rose Marie
Chemin de la Scie	Käslin Cédric
Chemin de la Repia	Andrié Aurélie
Chemin des Sauges	Renda Mélanie ; Rauch Andrey Jasmine, Vanessa et Gwendoline
Route de Cuarny	Trachsel Bytyqi Patricia ; Ferreira Rebelo Gentil et Rebelo Renda Leandro
Rue de la Poste	Besançon Loïc et Carquillat Cindy
Chemin du Clos Ancel	Dumas Philippe, Soriano Moncho Maria, Jesus Gulin Isabelle et Leandro

Calamin

Chemin de Calamin	Salihovic Zaim, Murtija, Anid et Anida ; Bachmann Marc et Mestroni Mercedes ; Cikaric Mustafa ; Avdic Halil ; Mos Marius, Alexandra, Andrei et Daria ; Husic Asim
Chemin des Vignes	Hubik Miroslav
Chemin de l'Aurore	Blanchard Diego et Högger Florence ; Leuenberger Florent ; Monnier Josée

Chevressy

Chemin de Floreyres	Dromard Romain
Chemin des Terres Rouges	Tellenbach Jeremy ; Kopp Olivier

Ils ont quitté notre village



Chemin de la Laiterie	Jaquier Mégane et Moreau Cédric
Chemin de l'Eglise	Forestier Adrien, Nathalie et Mikko
Route de Cronay	Vauthey Myriam ; Péclard Mélanie, Odile et Edmée ; Coderay Pascal ; Monnier Nicolas, Eliane, Aurel, Margot et Camille ; Junod Olivier ; Weber Matthias et Francisco Jessica
Route de Cuarny	Lanzarini Karen
Chemin de Moulinet	Aubert Nicole, Peguiron Iollan, Brendan et Kerian, Noiosi Frédéric
Chemin de la Repia	Milenkovic Dragoslav, Sanja et Lea
Chemin de la Moutonnerie	Biolay Julien, Katia, Nolan et Chloé
Chemin de la Scie	Pancini Vanessa ; Oguey Gomez Eve, Gomez Sarah et Noa
Chemin des Sauges	Rauch Andrey Jasmine, Vanessa et Gwendoline ; Nunes Kelly
Place du Collège	Pellaux Noémie
Le Ruelle	Blum Valentin
Chemin du Clos Ancel	Bär Damien, Laetitia et Louane
Chemin de Clon	Ferrara Manuele

Calamin

Chemin de l'Aurore

Kaltenrieder Anne-Sylvie et Sandrine ; Rickenbacher Marilin et Planche Julie

Chemin de Calamin

Pinto Joaquim ; Mestroni Mercedes et Bachmann Marc

Chevressy

Chemin de Floreyres

Languetin Jean-Marc et Linda



Carnet de deuil

En 2015, plusieurs familles ont été touchées par le deuil. Nous transmettons à leur famille toute notre sympathie en cette douloureuse séparation.

Nous ont quittés :

Madame Charlotte Magnenat, le 22 janvier

Monsieur Auguste Cruchet, le 8 février

Monsieur Jean Michel Bellani, le 22 mars

Monsieur Yvan Baud, le 7 mai

Monsieur André Favre, le 24 mai

Mademoiselle Maëlle Perrier, le 10 juin

Madame Georgette Miéville, le 30 juin

Monsieur Heinrich Störi, le 19 juillet

Monsieur Fernand Courvoisier, le 19 juillet

Monsieur John Duruz, le 24 octobre

Madame Ottilie Miéville, le 26 décembre



Carnet rose

Nous félicitons toutes les familles qui se sont agrandies en 2015 :

Le 22 février

Le 28 avril

Le 14 mai

Le 21 mai

Le 6 août

Le 11 septembre

Le 16 septembre

Le 22 septembre

Le 17 novembre

Kenza, fille de Cindy Surbeck et Thierry Auberson

Emma, fille de Kevin et Anne Cuhe

Edmée, fille de Philippe et Melanie Péclard

Bryan, fils de Sophie Gaillard et Alexandre Ottonin

Marco, fils de Salvatore Valenza et Irene Anello

Elodie, fille de Didier et Christel Glauser

Alexandra, fille de Gilles Ledesma et Aurélia Pellaux

Axel, fils de Philippe Rolle et Amélie Chappuis Rolle

Noah, fils de Alain et Caroline Pellaux

Hommage à Monsieur Fernand Courvoisier

Le 22 juillet dernier, une nombreuse assistance rendait les derniers honneurs à Monsieur Fernand Courvoisier, décédé à l'âge de 92 ans. Monsieur Courvoisier s'est beaucoup investi dans sa communauté villageoise de Pomy.

Il entra à la municipalité en 1954 et devint syndic en 1958 jusqu'en 1981. Homme méticuleux, averti et clairvoyant, de nombreuses réalisations ont vu le jour sous sa houlette.

Il est à l'origine de la mise en place du réseau d'eaux usées en séparatif et du raccordement de la commune de Pomy à la station d'épuration d'Yverdon-les-Bains. Une vision clairement futuriste à l'époque, dont les habitants actuels en tirent encore les bénéfices par une meilleure rationalisation du traitement des eaux usées.

Il a également été un des acteurs du remaniement parcellaire du territoire de la commune de Pomy. Ce remaniement, et notamment les chemins de dessertes forestières et agricoles, est indispensable à l'exploitation tant forestière qu'agricole moderne. Pour marquer la fin des travaux du remaniement un refuge a été construit dans la forêt

de la Maulaz. Ce refuge bien qu'il ait pris de l'âge sert encore volontiers pour des broches ou autres rencontres.

Il fut aussi à l'origine du plan d'affectation des zones, actuellement en révision, mais encore en vigueur aujourd'hui. Ce PGA était également novateur à l'heure où beaucoup de communes n'en avaient pas encore.

Il œuvra également en tant que commandant des pompiers du village et Juge de Paix du district.

Monsieur Courvoisier était également un sportif émérite, fer de lance de la société de gym de Pomy, brillant autant en athlétisme qu'aux agrès.

Une délégation de la municipalité de Pomy a eu le plaisir de participer à la fête organisée par sa famille pour son 90^{ème} anniversaire. Nous avons eu l'honneur de rencontrer une personnalité à l'esprit encore très vif et très intéressé à la vie politique.

La municipalité tient à exprimer une grande reconnaissance à M. Courvoisier, et ses sincères condoléances à sa famille.

Yves Pellaux, syndic

Les 4 derniers syndics de Pomy (de gauche à droite)

M. Jean-Pierre Grin, M. David Cuche, **M. Fernand Courvoisier**, M. Yves Pellaux (actuel)



Pomy



Invitation A la population

*Fête patriotique
du lundi 1^{er} août 2016*

Dès 19h dans la ferme de M. et Mme Jean-Paul et Doris Henry

La collation est organisée par la société de Jeunesse de Pomy avec les grillades et salades offertes.

Les boissons et desserts sont vendus par la société.



Nous remercions d'ores et déjà tous ces jeunes pour leur travail ainsi que M. et Mme Henry pour la mise à disposition de leurs locaux.

Et à ne pas manquer comme chaque année, le traditionnel feu à la nuit tombante.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

La Municipalité

Composition de la Municipalité pour la législature 2016-2021



Syndic

Yves Pellaux

Administration – Finances – relations publiques – culture

024 425.51.28

079 212.46.52

y.pellaux@bluewin.ch



Municipal

Roger Hug

Routes et chemins – gestions des déchets – éclairage public

024 426.39.32

078 616.39.32

roger.hug@bluewin.ch



Municipal

Yvan Débieux

Services industriels

024 426.05.05

079 206.96.36

yvan.debieux@gmail.com



Vice-Syndic (tournus d'une année)

Patrick Grin

Domaines et forêts – protection civile – pompiers – police

024 426.06.63

079 363.97.67

gringosfarm@bluewin.ch



Municipale

Murielle Billaud

Ecole – social – manifestations – transports scolaires

024 420.35.68

079 307.42.91

murielle.billaud@gmail.com



Municipale
Sandra Bellani
Dicastères à définir

079 223.07.26
s.bellani@losinger-marazzi.ch



Municipal
Robert Richardet
Dicastères à définir

079 613.19.13
robertrich@bluemail.ch

Devoirs Surveillés

Pour faire de l'avance à mes devoirs et travailler dans le calme



je vais aux devoirs surveillés

C'est juste après l'école pendant une heure et demi, nous sommes toujours une bonne équipe sous le regard bienveillant d'un-e adulte qui en cas de besoin peut nous aider. Et en plus nous avons droit à une petite collation.

Viens nous rejoindre et tu auras plus de temps pour toi à la maison.

Pour tout renseignement Catherine Favre coordinatrice
024 430 14 88 ou catfavre22@hotmail.com

Lingette humide

L'ennemie de nos canalisations d'eaux usées



En plus d'être un symbole de la société de gaspillage, d'un nuisible micropolluant ainsi qu'un produit peu recommandable pour la santé, la lingette humide se révèle être un puissant ennemi des stations d'épuration.

C'est en effet **à la poubelle** que sont destinées les lingettes humides après usage. **Il ne faut pas les jeter dans la cuvette des WC.** En effet, vu leur texture, elles se désagrègent moins bien que le simple papier toilette et bouchent les canalisations.

Les lingettes mêlées aux eaux usées, en plus d'augmenter le travail d'épuration des eaux, contribuent également à aggraver la pollution de l'eau.

***« C'EST LE GESTE FACILE, ON TIRE L'EAU, ÇA DISPARAIT,
C'EST PLUS CHEZ NOUS ET A CE MOMENT-LA ON NE S'OCCUPE PLUS DU PROBLEME »***

Annonce des chiens



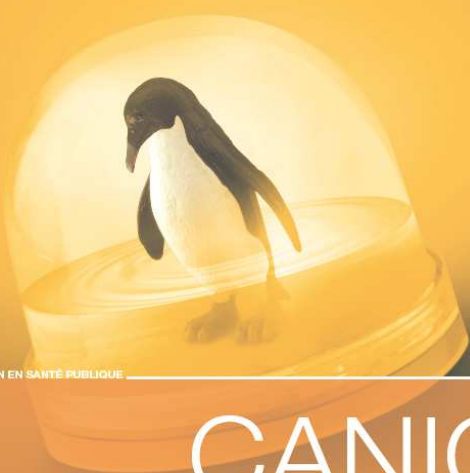
Les chiens acquis ou reçus en cours d'année ainsi que les chiens séjournant plus de trois mois dans la commune doivent être annoncés oralement ou par écrit dans les 15 jours (en indiquant la race, les dates de naissance et d'acquisition, et le nom de l'ancien propriétaire) au bureau du contrôle des habitants.

Les propriétaires dont le chien est déjà déclaré sont dispensés de le réinscrire au début de chaque année. Les chiens disparus, vendus ou donnés en cours d'année seront également annoncés.

Nouveaux propriétaires: avez-vous pensé à vous inscrire aux cours obligatoires?

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site fédéral de [l'Office vétérinaire fédéral](#)

INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE



CANICULE

RESTER AU FRAIS

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS

Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors

Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le **144**

carlton de vaud

www.vd.ch/canicule



Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés.

Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants !



Police des constructions

Permis de construire délivrés ou accordés en 2015

Thomann Gérance SA	Démolition du bâtiment ECA N° 183 (Chevressy) Création d'un immeuble de 4 appartements et de deux villas mitoyennes avec 8 places de parc extérieures et 16 en parking souterrain.
Commune de Pomy Ogiz Jocelyne	Aménagement d'un abri et supports pour vélos Transformation de 2 commerces en 2 appartements 6 nouvelles places de parc
Laiterie-Fromagerie de Pomy SA Chevalley Claude Grin Patrick Familles Mukladzija et Riccio	Agrandissement du local de chauffage – création d'un garage Construction d'une installation de biogaz agricole Construction d'une halle à poulets avec aire de sortie Construction d'une villa jumelée

Enquêtes locales délivrées en 2015

Oulevay Yann Duchamps Sandra	Construction d'une cheminée de façade Démolition d'un balcon existant – remplacement et agrandissement d'un balcon ajouré – pose d'un cabanon de jardin
Duruz Christophe et Manuela Brusau Roger et Murielle	Différents aménagements extérieurs Renforcement de l'isolation de la toiture et pose de panneaux photovoltaïques
Desarzens Jean-Louis et Michèle Salihovic Zaim et Murtija Berger Jean-Yves et Geneviève	Démolition du poulailler – construction d'un abri de jardin Pose d'un muret et d'un barbecue en bordure de route cantonale Prolongation du couvert de l'atelier – aménagement d'un local vélos et d'un local pour les outils de jardin
Ferreiro Félix et Annick Emery Etienne et Sylvia Cedraschi-Felberbaum Andrea et Isaline	Aménagement d'une pergola au bord de la piscine Aménagement d'une pergola Construction d'un conduit de fumée – construction d'un abri de jardin

Aménagement du territoire

Plan directeur du Nord vaudois

Le plan directeur régional (PDR) est une obligation légale qui permet de définir et de choisir les objectifs communs en matière d'aménagement du territoire qui dépassent le cadre communal. Le Nord vaudois compte 72 communes et plus de 80'000 habitants. Il représente 11% de la population vaudoise. Le PDR met en évidence les atouts et les particularités de notre région qui constitue le 20% du territoire cantonal.

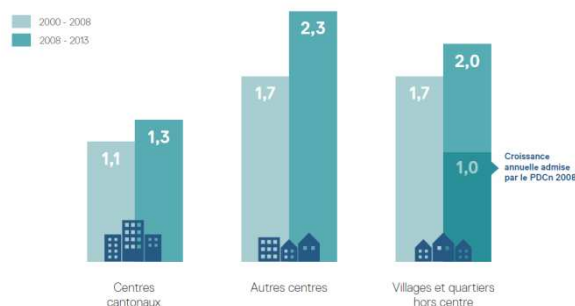
Grâce au PDR, les acteurs économiques et politiques disposeront d'un cadre de référence clair, approuvé par les communes et le Canton. Cela simplifiera la compréhension de notre région et facilitera la réalisation des projets d'importance régionale qui correspondent au PDR.

Le volet stratégique du Plan directeur régional, s'inspirant des stratégies régionales de développement définit les 5 enjeux suivants pour le Nord vaudois :

1. Un patrimoine paysager, naturel et bâti remarquable.
2. Une économie diversifiée.
3. Une mobilité maîtrisée et durable.
4. Des centres denses et attractifs
5. Une gestion durable de l'environnement et des ressources.

Les centres se renforcent depuis 2008, mais l'étalement urbain se poursuit

Croissance annuelle moyenne dans et hors des centres



Ces enjeux régionaux résultent d'analyses transversales et synthétiques de l'ensemble du diagnostic. Chaque enjeu se déclinera ensuite en objectifs qui, compte tenu de la diversité du Nord vaudois, concerneront tantôt l'ensemble de la région et tantôt des contextes territoriaux spécifiques.

Le maintien d'un niveau de qualité de vie élevé est la vision et le dénominateur commun qui sous-tend le projet de territoire dans sa globalité. Les 5 enjeux du PDR et leurs déclinaisons en objectifs sont autant de leviers qui, ensemble, contribueront à concrétiser cette aspiration.

Plan général d'affectation des zones (PGA)

Pas grand chose de nouveau par rapport à ce que j'écrivais l'année dernière. Nous venons de recevoir en retour du canton l'examen préalable complémentaire après 11 mois passés dans les méandres de l'administration cantonale. Nous nous attelons maintenant à répondre aux nouvelles exigences du plan directeur cantonal numéro 4 sorti en janvier dernier. La grosse modification

liée à cette nouvelle version du plan directeur cantonal est la manière de comptabiliser les compensations de surfaces d'assolement (SDA) beaucoup plus restrictives. Ce qui ne va pas sans poser quelques difficultés supplémentaires pour la réalisation de notre PGA et de notre Plan de quartier « Longemalle ».

Plan partiel d'affectation de Longemale (PPA)

Actuellement notre PPA « Longemale » est en consultation auprès de l'administration cantonale pour l'examen préalable complémentaire. Il est suspendu au calcul des réserves constructibles de l'ensemble de l'AggloY. Si ces réserves sont supérieures aux objectifs de croissances fixés par le plan directeur cantonal soit 670 habitants supplémentaires par an pour l'ensemble de l'AggloY, il devra être différé dans le temps.

La Municipalité de Pomy a remporté le Trophée des Communes organisé par le journal « La Région » lors du Comptoir du Nord vaudois.



Félicitations à eux pour leurs connaissances et leur perspicacité !!



Infos déchetterie et décharge

Horaires de la déchetterie		Horaires de la compostière (dès mars)	
Mardi et jeudi	18h00 à 19h00	Samedi	16h00 à 17h00
Samedi	09h30 à 11h30	Mercredi	16h00 à 17h00

Déchetterie : Raymonde Cornamusaz
Jacques-Emile Henry
Kevin Cuche
Marcel Ducret

Compostière : Marcel Bonvin
Jean-Claude Cornamusaz
Valentin Hug

Un grand merci à tous les surveillants pour le travail accompli et à Laurent Chevalley pour la gestion et le désapprovisionnement de la déchetterie. Si vous avez des questions sur le tri de vos déchets, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'un d'eux.

Compostière

Après l'incendie du dépôt de branches du 3 juin 2015, la municipalité en accord avec les services de l'Etat concernés et le propriétaire de la parcelle a décidé de mettre aux normes notre compostière.

Les tas de terre ont été déplacés, le fond de la compostière a été stabilisé et une clôture sur le périmètre du site sera posée.

Nous avons également profité de broyer les branches et divers matériaux végétaux qui vont fournir pour le mois d'août un compost de bonne qualité. Ce compost est gracieusement mis à disposition de toutes les personnes qui le désirent. Il suffit simplement de prendre contact avec l'employé communal ou le municipal en charge du dicastère pour pouvoir en disposer.

Si vous souhaitez déposer des déchets verts à la compostière en dehors des heures d'ouverture, prenez contact avec l'employé communal. Il n'est pas nécessaire de balancer ceux-ci par-dessus la clôture !!

Bilan du recyclage pour la commune de Pomy



Le graphique ci-dessous montre la proportion en pourcent des produits incinérables par rapport aux produits recyclables traités par la société STRID sur la commune.

Nous constatons que les résultats sont en baisse par rapport à 2014 et à l'objectif cantonal de 60%.

Recyclage des plastiques

La mise en exploitation de l'usine de tri des plastiques construite sur le site de la Poissine par Cand-Landi va modifier notre manière de trier les plastiques.

Prochainement, la déchetterie ne récupèrera plus qu'une seule sorte de plastique :

Les flacons d'une même composition chimique, comme le PET, les bouteilles et autres emballages à bouchons ayant contenu des denrées comestibles, les produits pour le corps ou le linge ou encore les produits d'entretien ménager et autres.

En revanche, les autres déchets de type barquettes de viande, de fruits, de fromage ou encore de boulangerie, de même que les gobelets de yaourts ou les tubes et pots, devront maintenant être déposés dans un sac taxé ou rapportés dans les magasins.

Pour les objets plastiques durs de gros volume, ils devront être déposés avec les objets encombrants.



Recyclage des capsules de café et de thé

Depuis de nombreuses années, la société Nespresso a été sensible au recyclage de ses capsules de café et de thé.

Ces derniers temps, d'autres sociétés ont lancé des capsules de café et de thé compatibles avec les machines Nespresso, celles-ci ne sont pas conçues de la même manière et ne sont pas recyclables par la filière mise en place par la société.



Collecte séparée de

CAPSULES EN ALUMINIUM

dans les communes, villes et points de collecte

OUI

QUELLES CAPSULES SONT COLLECTÉES?

LES CAPSULES EN
ALUMINIUM (NESPRESSO,
NESTLÉ SPECIAL.T)

NON

QUELLES CAPSULES NE SONT PAS COLLECTÉES?

TOUTES LES AUTRES
CAPSULES, EN PLASTIQUE
OU EN COMPOSITE



POURQUOI SEULES LES CAPSULES EN ALUMINIUM SONT COLLECTÉES?

Il s'agit de valoriser l'aluminium issu des capsules usagées ainsi que le marc de café. L'aluminium est un matériau recyclable à l'infini.



240 litres



770 litres

COMMENT SONT COLLECTÉES LES CAPSULES EN ALUMINIUM AU POINT DE COLLECTE COMMUNAL?

Les capsules en aluminium ne se jettent pas dans le conteneur réservé à l'aluminium ménager, mais se collectent séparément dans des conteneurs signalisés, réservés à cet usage. Nespresso en propose gratuitement deux modèles en plastique rigide.

Infos sur www.igora.ch/n Nespresso

Routes et chemins

Contrôles de vitesse

Soyez prudents, de fréquents contrôles de vitesse sont mis en œuvre par la Police Nord vaudois dans la région.



Bande piétonne

Après validation par la direction générale de la mobilité et des routes du canton, une bande piétonne jaune va être tracée sur la route de Cuarny afin de sécuriser les enfants et les piétons sur ce tronçon.

Parquages sur le domaine public

Nous vous rendons attentifs au fait que le parage de véhicules pour de longues durées sur le domaine public et les trottoirs n'est pas toléré. La municipalité prendra les mesures nécessaires afin de faire déplacer ces véhicules.

Arbres et haies en limite de propriété

Les arbres, arbustes, haies, etc. plantés dans les propriétés en bord de domaine public, doivent être taillés de manière à ne pas masquer la visibilité, les signaux de circulation, plaques indicatrices des noms de rues, numéros de maison ou lampes de l'éclairage public, ni gêner la circulation des piétons.

Eclairage public

Remplacement des luminaires ampoules au mercure

Nous allons procéder cette année au remplacement des derniers luminaires qui utilisent des ampoules au mercure par un éclairage plus économique LED.

Roger Hug, municipal

Affaires sociales

APAJYM

(Association pour l'accueil de jour Yvonand Menthue)

Pour l'automne 2016, du changement au comité !

M. Sylvain Corday, président, ayant démissionné après 7 ans d'un investissement sans modération, son poste sera repris par M. Yann Rod.

Mme Delphine Rod, secrétaire, a également fait part de son vœu de cesser son activité au sein de l'APAJYM, le comité est donc à la recherche d'une nouvelle secrétaire.

Pour information, il s'agit d'un travail rémunéré, qui consiste à être présente à environ 10 comités annuels ainsi qu'à l'assemblée générale et d'en prendre les procès-verbaux. A noter que c'est une équipe très sympathique et que tout se déroule dans une excellente ambiance. Toute personne intéressée par cette fonction peut prendre contact avec moi.

Garderie le Château de Sable

Quelques travaux de peinture afin de rafraîchir le réfectoire, ainsi qu'une nouvelle organisation de la salle de la sieste sont au programme de cette année afin de faire profiter les 44 enfants présents chaque jour d'une garderie au top.

Castors - Yvonand

Un an après son installation dans le bâtiment modulaire d'Yvonand, les 36 places disponibles sont déjà toutes occupées! Afin de pouvoir répondre à un maximum de demandes, une antenne de 12 places sera ouverte, pour les midis, à la rentrée d'août 2016.



[Denise Messerli](#), [Nathalie Clerc-Grand](#), [Stéphanie Broye](#) et [Estelle Gudit](#)
[Nicolas Dall'Aglio](#), [Megan Oulevey](#), [Dominique Ackermann](#) et [Natascia Cecchini Bolomey](#)

Castors - Pomy

Comme pour Yvonand, les demandes d'accueil dépassent largement les 12 places que nous avons à disposition. Nous avons donc décidé d'ouvrir l'antenne située au bâtiment communal à la salle des combles 4 midis au lieu des 2 ouverts jusqu'à ce jour. Nous disposerons donc de 24 places 4 jours par semaine à midi ce qui est une très belle offre pour un village d'environ 735 habitants.



Pascale Perret, Yannick Marguerat, Vanessa Mast et Alison Franzone



Voici peut-être une nouvelle solution pour les familles n'ayant pas de place pour les fins de journée à l'accueil de jour !

Site d'échanges de gardes de jour entre parents

www.youarewelcome.ch est un site créé par Mme Jennifer Ackermann d'Orbe proposant aux parents d'échanger la garde d'enfants entre eux, sans argent mais de manière équitable en s'échangeant des points. Je vous propose d'aller jeter un coup d'œil sur ce site qui ne cherche en aucun cas à concurrencer les garderies ou accueil de jour, mais bien à proposer une solution de garde alternative lorsque les structures sont fermées ou au complet.

L'accueil de jour des enfants (Pré et parascolaire)

L'accueil de jour concerne l'ensemble des structures qui prennent en charge des enfants durant les jours ouvrables, pour des enfants n'ayant pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire (préscolaire) ou déjà intégrés dans le système scolaire (parascolaire).

Pour des raisons sociétaires aujourd'hui évidentes, l'accueil de jour revêt une importance croissante. Elle permet aux parents d'exercer une activité professionnelle souvent nécessaire au fonctionnement des ménages. Les secteurs privés et publics bénéficient directement ou indirectement de cette prestation.

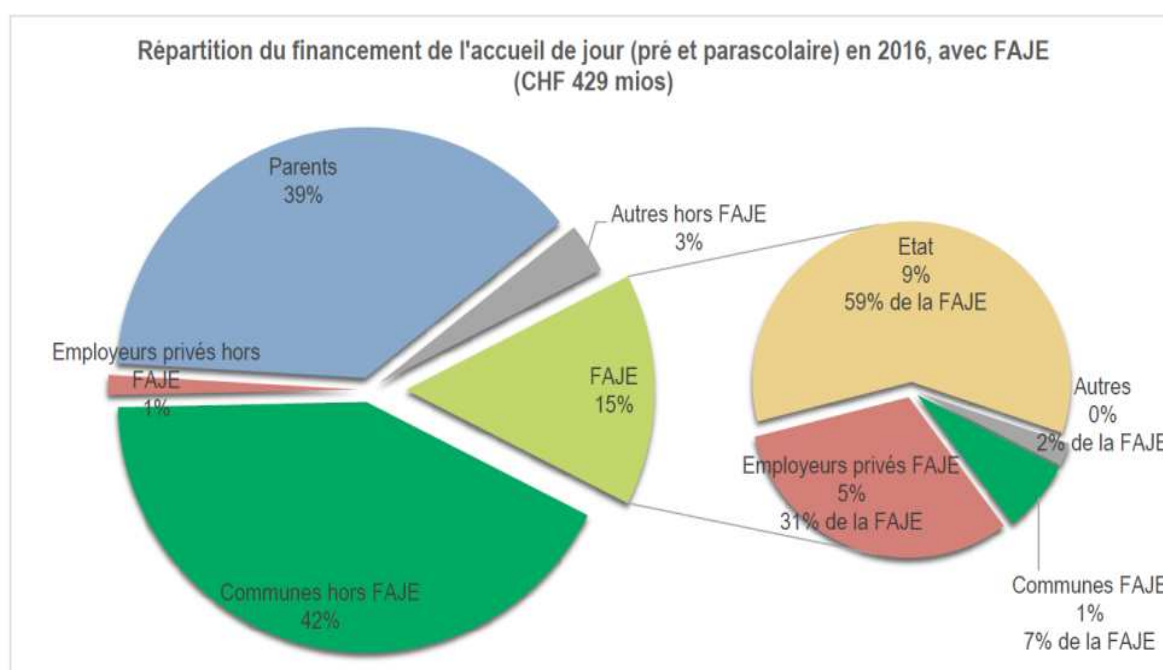
Depuis la votation du 27 septembre 2009, la constitution vaudoise s'est vue renforcée d'un article 63a traitant de l'école à journée continue (parascolaire). Il s'agit de la prise en charge des enfants avant et/ou après l'école selon l'horaire mais également durant la pause de midi (repas et activités). Cette prestation est définie dans la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) actuellement en révision.

L'accueil de jour est organisé principalement en réseaux dans le canton (RYMAJE en ce qui nous concerne). Ceux-ci regroupent des collectivités publiques, des partenaires privés, des structures d'accueil collectif (crèches, garderies, etc...) et des structures de coordination de l'accueil familial de jour.

Ces réseaux reconnus comme tels par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) permettent de coordonner la mise en œuvre de la politique sur l'ensemble du territoire concerné et d'assurer des prestations communes pour les parents qui en font la demande.

La FAJE chapeaute l'ensemble des réseaux et organise une partie du financement de cette politique en octroyant des subventions aux différentes structures d'accueil collectif et aux structures de coordination de l'accueil familial de jour. Elle joue le rôle central de la redistribution des moyens financiers car les participations financières de l'Etat, la majeure partie de celles des employeurs privés et une petite partie de celles des communes transitent par sa caisse.

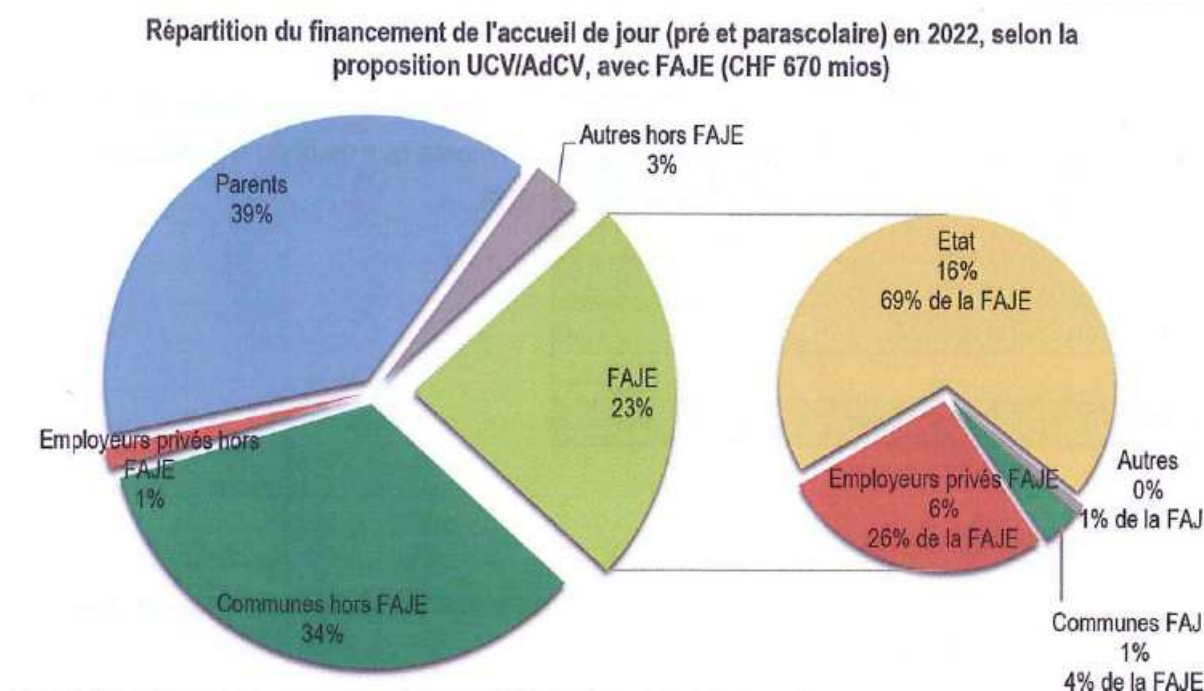
Graphique 1 :



Les coûts de l'accueil de jour sont en constante augmentation estimés à 429 millions de francs en 2016 pour arriver à 670 millions de francs en 2022 dans le canton de Vaud (actuellement 42% + 1% FAJE pour les communes et 9% de l'Etat).

L'Union des Communes Vaudoises et l'Association des Communes Vaudoises, soucieuses de l'avenir financière des communes a

déposé une motion au Conseil d'Etat, appelée « motion Luisier : pour un réel partenariat financier Etat-commune en matière d'accueil de jour ». Largement acceptée par le parlement, le Conseil d'Etat y a répondu favorablement. Donc concrètement la participation financière de l'Etat à l'accueil de jour des enfants, par le biais de la FAJE, sera progressive pour atteindre 16% environ en 2022. La part des parents restera inchangée à 39%.



Grande salle

Je vous donne à toutes et à tous rendez-vous le **30 mai 2016 à 20h00** au Centre Orif pour le Conseil Général où vous aurez des nouvelles toutes fraîches !

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été

Murielle Billaud, municipale

Collège de Pomy- ASIYE



Le collège

Rentrée 2016 : 704 élèves

Coût de l'élève **en 2014 : Fr. 3'257,50**
 en 2015 : Fr. 3'206,86

L'évolution de l'école sur les hauts d'Yvonand (Cronay-Cuarny-Pomy) se confirme comme nous l'attendions.... à savoir une augmentation toujours régulière et progressive de la population scolaire.

Pour la rentrée 2016, nous devons ouvrir 5 classes supplémentaires. Le modulaire inauguré en août 2015 va pallier à ce manque de locaux.

Il paraît évident que les collèges de Cronay-Cuarny et Pomy resteront ouverts à leur pleine capacité.

L'ASIYE- Concours d'architecture



Depuis 2011, le Comité Directeur de l'Asiye s'est penché sérieusement sur les possibilités d'extension du collège en Brit à Yvonand. Nous devons répondre à la croissance de la population ainsi qu'à l'application de la nouvelle loi scolaire LEO.

A l'issue de l'étude de nos besoins, nous avons pu définir clairement qu'à l'horizon 2018, il nous faudrait :

-  10 salles de classes supplémentaires
-  **1 salle de gym triple soit 3x celle prévue sur Pomy !!!!!**
-  ainsi qu'un réfectoire de 100 places

Le cahier des charges et l'organisation du concours aux normes SIA 142 a été réalisé par le bureau Méno de Lausanne.

A l'issue de cette législature, nous sommes arrivés enfin au terme de ce concours !

Le Jury, présidé par Monsieur Xavier Fischer - architecte EPFL - et composé de 6 membres professionnels et 5 membres non professionnels représentants de l'Asiye, de la commune d'Yvonand et de la direction de l'école se sont réunis durant deux jours à huit clos pour délibérer sur les 16 projets rentrés.

6 ont été primés dont le bureau gagnant avec son projet **“Toi mon Toit”** du bureau **Transversal architecte à Lausanne et Sutter & associés à Sion.**

Le projet se fera en deux phases:

- Le 1er à l'horizon 2018 sera la salle de gym triple
- Le second à l'horizon 2020 pour les salles de classes

Coûts estimés : Fr. 24'162'000,- TTC dont Fr. 14'200'000,- pour la salle de gym qui sera financée par la commune d'Yvonand et dont les charges d'amortissement et d'exploitation seront redistribuées aux communes de l'Asiye au prorata du nombre d'élèves et d'habitants (soit aujourd'hui 17% de participation pour la commune de Pomy).



Les classes seront quant à elles financées par l'Asiye avec le même principe de répartition financière. Il faudra donc s'attendre à une hausse significative du coût de l'élève dans ces 10 prochaines années !

Le Troillet- Le bâtiment Communal - L'ancien collège



Les locations des 8 appartements communaux sont stables.
Il n'y a rien à signaler pour 2015 !

L'église

Cela ne saurait tarder !



La mise en place de l'éclairage du clocher est prévue courant mai 2016 !

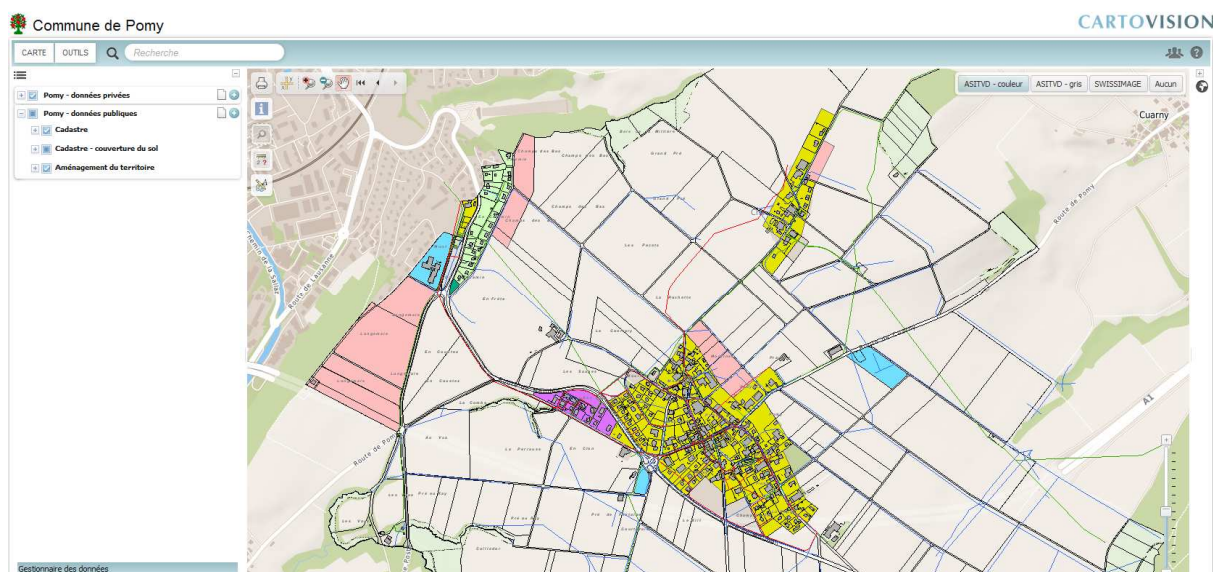
Une minuterie sera également installée afin de programmer l'horaire d'éclairage.

Le clocher risque bien de retomber dans les ténèbres après minuit afin de laisser le voisinage tranquillement dans les bras de Morphée !

Sandra Duchamps, municipale

Services industriels

Guichet cartographique



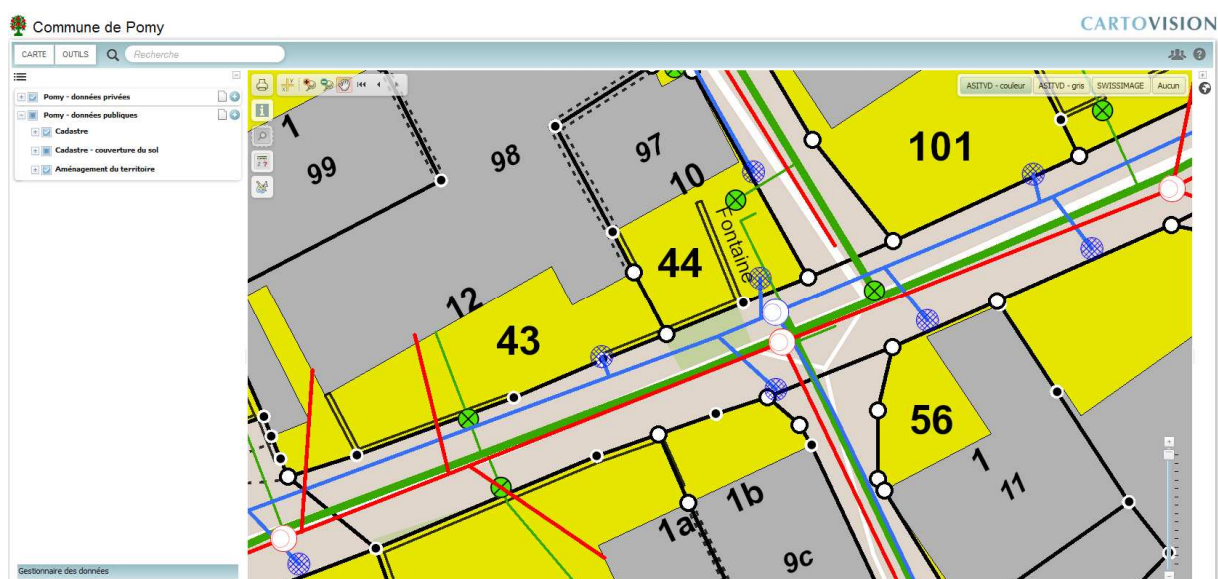
Avec l'appui du bureau de géomètres BR+, un guichet cartographique contenant les réseaux de canalisations eaux usées et eaux claires, ainsi que l'eau potable a été mis en place.

L'ensemble des plans papier ont été numérisés et insérés dans le programme Cartovision.

Le but de cette plateforme est de mettre à disposition de l'administration communale un outil simple et convivial pour la gestion et la diffusion des données géographiques.

Elle comprend une panoplie de fonctionnalités tels qu'un outil de dessin, la gestion des couches de données et l'impression de plans.

Pour des questions de sécurité et de confidentialité, les données ne sont pas accessibles en libre-service, mais uniquement disponibles auprès de l'administration communale.





Collecteurs

Lors des travaux de terrassement sur la parcelle 591, située au chemin de Calamin, des collecteurs communaux ont été découverts. Des curages, ainsi qu'un passage caméra ont été nécessaires afin de déterminer la nature et la provenance de ces eaux.

Une déviation et un renouvellement d'une partie des canalisations, ainsi que la création d'une chambre de visite ont dû être réalisés, afin de diriger le flux en direction du collecteur principal appartenant à la ville d'Yverdon-les-Bains.

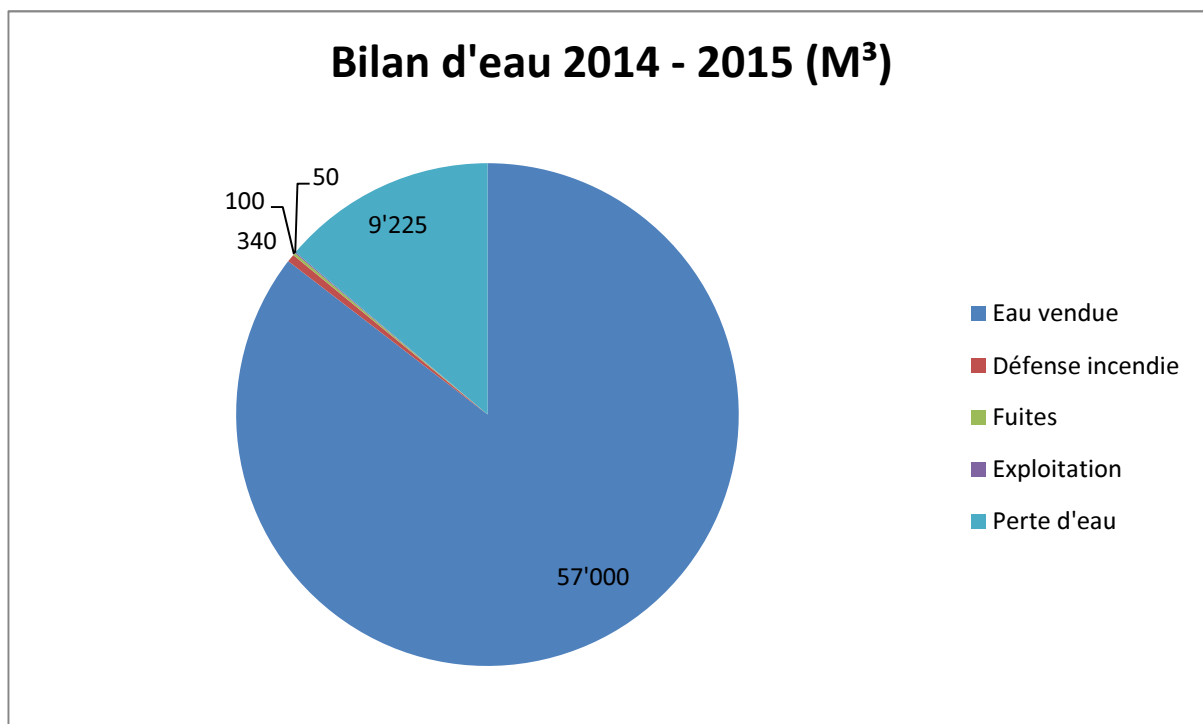
Distribution d'eau

Le bilan d'eau est basé sur la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.

66'715 m³ d'eau ont été mis en distribution. Les ventes sont de 57'000 m³. 340 m³ ont été utilisés pour la défense incendie, 50 m³ pour l'exploitation, ainsi que 100 m³ en fuites d'eau.

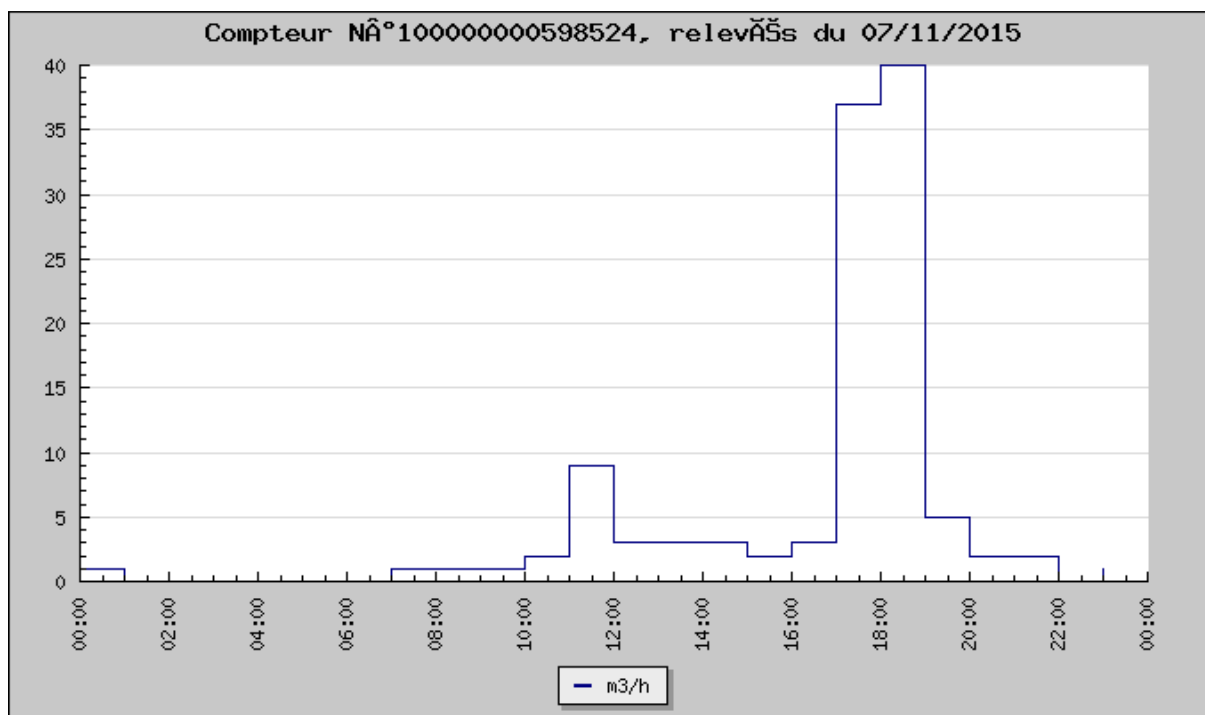
L'eau non comptabilisée est de 9'225 m³, soit un taux de 13,9 %, qui est légèrement plus haut que la moyenne suisse qui se situe à 13.1 %.

Les pertes peuvent être de sources diverses telles que des fuites sur le réseau, d'installations sans compteur (tarification au forfait) ou simplement dues à des compteurs défectueux.



Deux fuites ont été signalées et réparées durant l'année 2015.

La première sur la conduite en fonte ductile DN 100mm en sortie du réservoir avec une perte sur une tête d'emboîtement et la seconde sur le branchement qui alimente le restaurant de la Maison Blanche qui a été endommagé durant des travaux de terrassement.



Fuite sur conduite PE 63mm

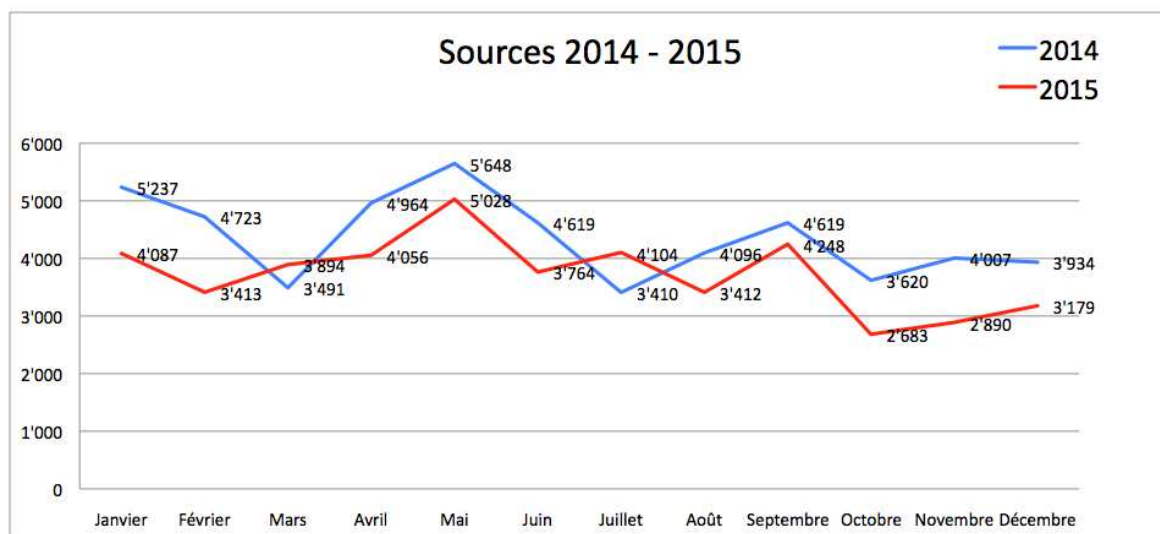
7 novembre 2015 de 16h30 à 17h30

Débit : 583 l/min, 35 m³/heure

Volume d'eau perdu = 70 m³

Sources

L'eau produite par les sources en 2015 est en baisse avec 44'758 m³, par rapport aux 52'368 m³ de 2014.



Détection de fuites

Contrôle du réseau avec mise en place du système Permalog.



Un système de contrôle du réseau a été mis en place durant le mois de mars.

La municipalité a conclu un contrat de prestations, d'une durée de 3 ans, avec la société Correltech SA.

Les avantages sont une surveillance en permanence du réseau de distribution, une installation sans contact avec l'eau potable, qui supprime tout risque de contamination du réseau. Les Permalog sont relevés et programmés sans retrait de la bouche à clé. Pas d'investissement dans un système qui pourrait être obsolète dans quelques années, au vue des évolutions technologiques.

30 points de mesure ont été installés sur le réseau d'eau. Un relevé mensuel est effectué par un technicien de l'entreprise mandatée. Un rapport de données mesurées et enregistrées est transmis après chaque relevé.

Cette installation devrait nous permettre d'augmenter le rendement du réseau par la réduction des fuites d'eau, la localisation des pertes dès leurs apparitions.



Qualité de l'eau

Dans le cadre de notre autocontrôle, nous exécutons des prises d'échantillon 4 fois par année. L'ensemble des analyses réalisées en 2015 et 2016 se sont révélées conformes aux normes pour une eau de boisson.

Résultats d'analyses des échantillons d'eau prélevés le 18 avril 2016.

Station de Pompage (Sources des Essieux et de la Maulaz)

RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 16-VD-3336

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Pomy
Prélèvement du : 18.04.2016 Effectué par : Laurent CHEVALLEY

Date arrivée : 19.04.2016

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 16-9958 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : pp-Pomy
Lieu de prélèvement : Station de pompage

VD-MIBIOL

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	1	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

Bâtiment du Troillet

N° d'échantillon : 16-9959 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : pp-Pomy
Lieu de prélèvement : Bâtiment du Troillet

VD-MIBIOL

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	30	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

Eau distribuée à Pomy (Ferme Ch. Pellaux)

N° d'échantillon : 16-9960 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : pp-Pomy
Lieu de prélèvement : c/o Ch. Pellaux - Ferme

VD-MIBIOL

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	2	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.



Réservoir

La mise aux normes du réservoir sera réalisée cette année avec la modification de la tuyauterie, la pose de portes d'accès sur les plans d'eau, ainsi que la pose de filtres sur la ventilation des cuves.

Défense incendie



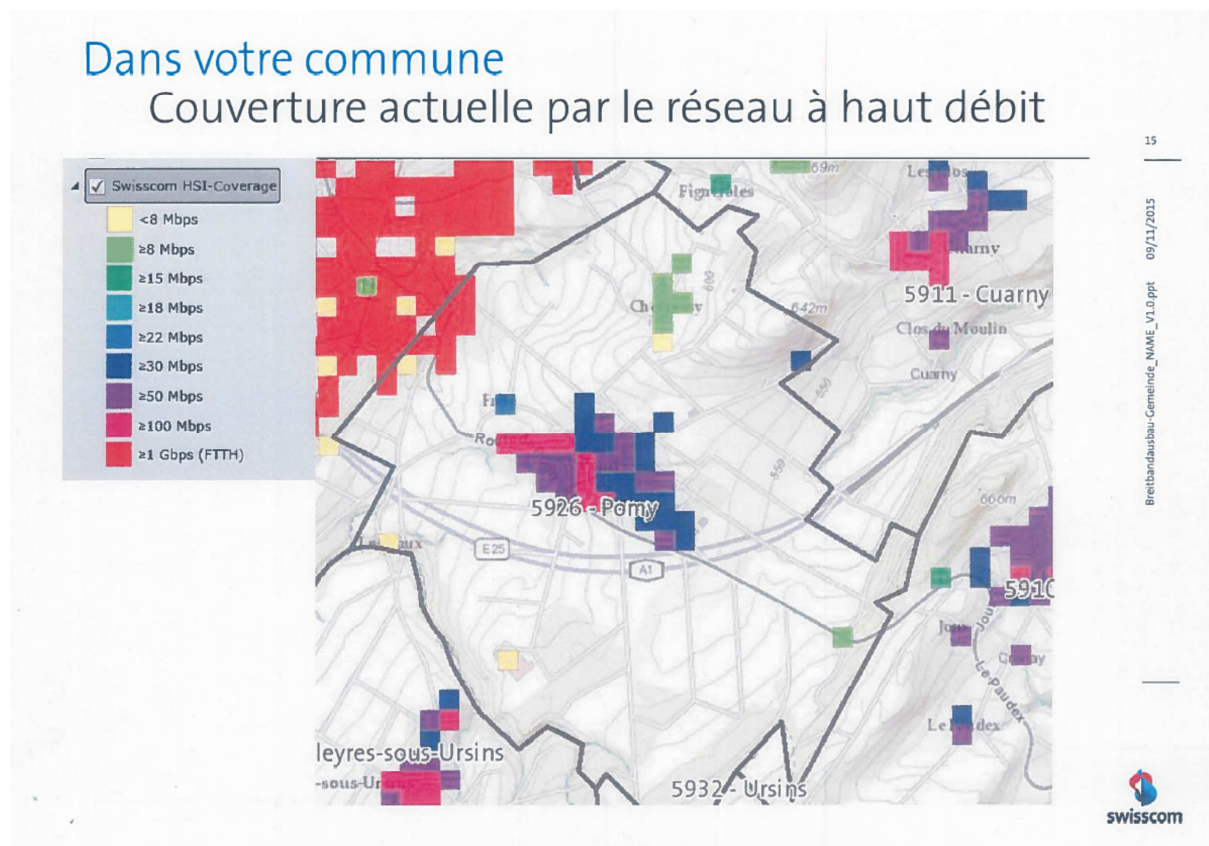
A la demande de l'ECA, une campagne de mesure de débit sera effectuée sur l'ensemble de notre parc de bornes hydrantes.

Cette action sera réalisée par l'entreprise Hinni SA. De nouvelles plaques indicatrices seront apposées sur les BH comprenant la numérotation, ainsi que le débit disponible à 2 bars de pression. L'ensemble des données seront transmises et intégrées à la base de données de l'ECA et seront disponibles pour l'ensemble des SDIS.

Swisscom

Une nouvelle liaison réseau a été posée par l'entreprise Swisscom, entre l'armoire de distribution située vers la grande salle et le hameau de Chevressy.

Ce nouveau câble a permis d'augmenter la bande passante pour les raccordements existants, qui fonctionnent à environ 20Mbits/s. Précédemment, ils étaient raccordés sur l'armoire de Clendy avec 5 à 8Mbit/s.



Projets

Différents projets sont à l'étude et en cours de réalisation :

- Servitudes : la première étape d'inventaire est terminée. Il reste à établir les différents dossiers de servitudes et accords avec les propriétaires.
- Règlement de distribution d'eau potable : il doit être revu et actualisé selon les nouvelles directives cantonales.

Yvan Débieux
Municipal des services industriels

Forêts

Les travaux suivants ont été effectués sur la commune en 2015 par le triage du Sauteruz :

- 140 ares de plantation d'espèces mélangées suite à des coupes rases au Chili, au bois de la Maule et au chemin du Refuge.
- 340 ares de soins aux plantations sous les Serres, sur les Vaux et au bois de la Maule.
- 320 ares de soins culturaux au Plan-Bois, à l'ancienne Poudrière, sur les Vaux et aux Biolles.
- 90 ares d'éclaircie de perchis au Plan-Bois et à l'ancienne Poudrière.
- 310 ares d'éclaircie normale sur les Vaux et au chemin du Refuge.
- 280 m³ de résineux et 200 m³ de feuillus réalisés au chemin du Refuge, au Chili, sur les Vaux et au bois de la Maule.

Au vu des prix extrêmement bas pratiqués sur le marché du bois, c'est la première fois au sein du triage du Sauteruz que les ventes de bois de l'année ne parviennent même pas à couvrir les frais de coupes.

A cela s'ajoute les frais de plantations, de soins culturaux et du garde forestier.



Du bois de feu, sous forme de ballots d'un stère, est disponible à Fr. 80.- + TVA.

Vous pouvez également réserver, pour le mois de novembre, une mise sur pied au prix de 20 francs le m³.

Tél. 079/ 363 97 67

Chemin des Vaux



Les excellentes conditions climatiques de l'été dernier nous ont permis de réaliser les derniers travaux d'élargissement et de stabilisation du chemin forestier des Vaux.

Une centaine de mètres cubes de pierres concassées ont été étendues afin de rendre ce chemin praticable par des véhicules forestiers sur toute sa longueur.



Des traversées en béton ont été réalisées afin de collecter l'eau venant du versant nord et de les diriger en contre-bas dans le ruisseau.



Ce chemin n'est pas uniquement réservé aux forestiers. Par une journée ensoleillée et un sol sec, je vous invite à vous y balader à pied ou à vélo.

En pleine nature, avec le chant des oiseaux et les clapotis du ruisseau :

Le dépaysement total est garanti !!

Patrick Grin, municipal

Administration communale

Greffé, contrôle des habitants :

Bureau ouvert le mardi de 17h à 19h

et le jeudi de 9h à 11h

Mme Nathalie Dupertuis

☎ 024 425 25 35

administration@pomy.ch

Bourse communale :

Bureau ouvert le lundi de 9h à 11h

Mme Christine Ledesma

☎ 024 425 25 07

bourse@pomy.ch



le bureau communal

notre site internet : **www.pomy.ch**

Du côté des pompiers...



Le SDIS Nord Vaudois en quelques chiffres :

Le territoire desservi par le SDIS compte 51'000 habitants pour une surface de 23'330 ha.

La valeur immobilière des biens assurés s'élève à Fr. 14 milliards.

Effectifs totaux : 300 pompiers dont 50 Officiers et 60 Sous-Officiers

Détachement de premier secours (DPS) : 140

Détachement d'appui (DAP) : 160

Le DAP Y2 Pomy :

Composé de 11 communes : Belmont, Cheseaux-Noréaz, Cronay, Cuarny, Ependes, Essert-Pittet, Pomy, Suchy, Ursins, Valeyres et Villars-Epeney.



Olivier Dupertuis

Les 19 pompiers de ce DAP interviennent en collaboration avec les DPS d'Yverdon ou d'Yvonand sur toute cette région et en renfort si nécessaire sur les régions voisines.

Le Capitaine Philippe Magnenat de Suchy en a repris le commandement à la fin de l'année dernière suite au départ d'Olivier Dupertuis.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier sincèrement Olivier pour tout son travail, son dévouement et son expérience apportés et transmis au sein du DAP de Pomy.

Pour rappel, les personnes voulant brûler des branches ou broussailles en forêt ou au bord des routes, sont priées d'en informer la centrale de traitement des alarmes (CTA) au 021/213'21'18. Ceci afin d'éviter des tracasseries et frais inutiles.

Patrick Grin, municipal

10 ans de Bonheur!

C'est avec un peu d'émotion que je rédige ces quelques dernières lignes du Pom'info.

J'ai passé 10 ans merveilleux et riches durant lesquels je ne peux que vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée.

C'est vrai que le travail est dense mais on y apprend tellement que l'on ne peut en sortir que grandi.

Je profite également pour remercier de tout cœur mes collègues sans qui ces 10 années n'auraient pas été aussi belles. Certes le travail avant tout, mais l'ambiance générale, l'humour de chacun et le respect de tous font que cette Municipalité est particulièrement stable.

Mes pensées vont aussi au personnel communal sans qui notre quotidien ne serait pas aussi rose ! Ils sont toujours là où vous en avez besoin et ça c'est précieux !

Me voilà partie pour voguer vers d'autres horizons mais avec la certitude que j'ai une chance folle de vivre à Pomy !

Je souhaite bonne chance et plein succès à la prochaine Municipalité.

Merci à tous !

Sandra Duchamps



De gauche à droite : Christian Pellaux, Sandra Duchamps et le syndic, Yves Pellaux.

Mesdames, Messieurs, chers habitants de Pomy,

Après 18 ans passés à la muni de Pomy, j'ai décidé de rendre mon tablier.

Tout d'abord gérant des déchets, je termine mon mandat sur une chaise au comité de pilotage de l'Agglomération yverdonnoise et au dicastère de la police des constructions, en ayant passé également par la défense incendie et la protection civile.

Nous avons la chance même dans des villages de la taille de Pomy de pouvoir approcher beaucoup de domaines différents et côtoyer des personnalités de notre canton et de notre pays.

Avant de laisser ma place à mon successeur, j'aimerais remercier tous mes collègues municipales et municipaux pour la collégialité, l'engagement de tous et la bonne ambiance qui règne à la Municipalité.

Merci également au personnel communal sur qui j'ai toujours pu compter pour une aide ou un conseil.

J'adresse également mes remerciements à toute la population de Pomy qui m'a fait confiance durant toutes ces années et souhaite beaucoup de succès à mon successeur.

Christian Pellaux



FSG Pomy et environs

L'année 2015 aura été riche en événements pour notre société

A part les différents concours en Suisse dont a pris part la FSG Pomy, une délégation de gymnastes pomérans et certains parents se sont rendus à la Gymnastrada à Helsinki. Ils en ont retiré une belle expérience et beaucoup de plaisir.

Après 2007, 2008, 2011, 2012, les Actifs-Actives ont conquis leur 5^e couronne à la combinaison d'engins aux Championnats suisses en septembre 2015. Et pratiquement à domicile, car ils se déroulaient à Yverdon-les-Bains, devant leur public ! **BRAVO !!**

Comment des Pomérans sont-ils devenus champions suisses ? Avec du travail et du plaisir !

Je vais vous conter ci-après, comment ce groupe de gymnastes formés dans une petite société de notre coin du canton est devenu, pas une fois... pas deux fois... mais cinq fois champion suisse à la combinaison d'engins agrès !



Le début de l'histoire commence par deux moniteurs de la Société de gym à Pomy : Jacques Mieville (dit « Biquet ») et Frédy Christin (dit « Tintin »). Ils donnaient les entrainements à des enfants de 8-12 ans : gymnastique, jeux et athlétisme sont au programme. Mais petit à petit, « Biquet » découvre et commence à entrainer une nouvelle discipline : les AGRES.

Dans les années 1985-86, comme leur maman faisait déjà partie de la FSG-Pomy, c'est naturellement qu'Alain et Francis Gruet s'intègrent à ce groupe, tout comme David Christin (fils de Tintin). Après quelques années, les deux moniteurs se sont rendus compte qu'ils ne pouvaient rien apporter de plus au niveau des agrès à quatre enfants du groupe qui se révélaient doués: outre les frères Gruet et David Christin, il y avait aussi Alexandre Gendroz.

Première participation fondatrice aux Championnats suisses de Davos

Ainsi, dans les années 1990-92, ils prirent contact avec les frères Jossevel, moniteurs du groupe artistique aux Amis-Gym d'Yverdon, qui leur donnèrent quelques entrainements. En contrepartie, Tintin était aide-moniteur. En 1995, « comme il était déjà trop tard pour se mettre à cette discipline artistique » selon Alain Gruet, Biquet et Tintin firent intégrer David Christin, Francis et Alain Gruet au groupe agrès d'Yvonand avec le moniteur Philippe Dénéreaz.

En 1998, Daniel et Martine Jaccard donnèrent la chance aux trois pomérans de prendre part à leur premiers Championnats suisses à Davos avec les Actifs-Actives des Amis-Gym d'Yverdon. « C'était une très belle première expérience; cela nous a permis de voir ce qui se faisait de mieux en Suisse et nous a certainement donné envie d'arriver à faire de belles choses avec les Actifs-Actives de Pomy » explique Francis Gruet. Et Alain Gruet ajoute : « c'était enrichissant, mais j'étais surtout admiratif des sociétés-phares telles que Mels, Wettingen et Lucerne ».

Une trentaine de gymnastes pour le seul groupe des Actifs-Actives

En 1999, Alain et Francis Gruet deviennent les moniteurs des Actifs-Actives (AA) de Pomy. Dès l'année 2000, ils commencèrent à s'entrainer les dimanches après-midi à Yvonand pour avoir la surface nécessaire pour faire la combinaison d'engins dans son entier (à Pomy, ils s'entraînent par moitié de production). Dès 2005, les AA purent obtenir des plages-horaires pour des entrainements réguliers dans les salles d'Yvonand, mieux adaptées au nombre de gymnastes qui participent aux entrainements : une vingtaine en 2005 mais jusqu'à 32 en 2007 !

C'est dès 2008 que les entrainements agrès sont en commun Pomy-Yvonand.

2001, première participation aux Championnats suisses des Actifs-Actifs de Pomy

C'était à Berne, avec un très bon résultat ! « On s'en était bien sorti pour une première participation ! » se réjouit Francis Gruet, « ça a motivé les gymnastes les plus jeunes de la FSG-Pomy à se former et, ensuite, à rejoindre les AA. Il y a eu aussi quelques gymnastes extérieurs à Pomy (Chavornay) qui ont été intégrés aux AA avant le premier titre » précise Alain. Pascal Beauverd (moniteur actuel) ajoute « David Christin était membre du groupe des AA de Pomy et moniteur agrès à Chavornay, c'est comme ça que j'ai commencé les agrès à Pomy. Tout est lié ! »

2007, première couronne à la combinaison d'engins à Lyss

La 5^e tentative fut la bonne ! Les AA de Pomy ont réussi leur pari ! Ils sont champions suisses ! L'effectif a un peu augmenté les années suivantes, « mais le groupe avait gagné bon nombre de gymnastes avant 2007 déjà, suite à nos bons résultats depuis l'année 2000 » précise Francis.

Suivent 2008, 2011, et 2012 et 2015 : nouveaux sacres !

De 2000 à 2013, Alain et Francis se partagent le travail pour la conception des productions et le choix des musiques, mais restent à l'écoute des gymnastes pour certains détails et propositions. Pour les corrections techniques, d'alignement et de synchro, les gymnastes se responsabilisent eux-mêmes et se corrigent entre eux.

Les entraînements sont également préparés par les deux moniteurs en fonction des besoins, une partie plus individuelle en début de saison, puis l'apprentissage des productions (avec mise sur pied d'un éventuel camp), ensuite, répétition des productions bout par bout et, finalement, en entier. « Les absents, parfois en grand nombre dans un groupe d'adultes, sont la poisse des moniteurs qui aimeraient que cela aille plus vite afin d'avoir plus de temps pour peaufiner les détails » précise Valérie Gruet.

Dès 2013, Pascal Beauverd a repris le poste de Francis auprès d'Alain Gruet et, finalement, suite à la démission d'Alain fin 2014, il est moniteur et gagne, avec l'aide de David Oriane, un 5^e sacre en 2015 !



Les plus qui font que les Actifs-Actifs de Pomy ont gagné à 5 reprises :

« Des entraîneurs qui ont eu le talent de monter de superbes productions, de communiquer leurs espoirs et leur passion à un groupe entier » analyse Valérie Gruet.

« La volonté des entraîneurs qui ont la détermination de chercher tout le temps la petite bête dans le souci de perfection ainsi que la conception de productions qui, ne sont pas seulement axées sur les directives des concours mais, aussi, sur le spectacle. L'ambiance générale et la motivation au sein du groupe qui sont des amis faisant du sport ensemble pour se faire plaisir avant tout » rajoute Pascal Beauverd. « Le fait qu'il y ait eu un réservoir important de gymnastes, filles et garçons, de bon niveau à ce moment-là; le choix des musiques et les chorégraphies bien adaptées ainsi que la dynamique de groupe et l'envie de participer à des galas » selon Alain Gruet. « Des productions attrayantes et spectaculaires et BEAUCOUP DE TRAVAIL ! » conclut Francis Gruet.

Un grand MERCI à Alain et Francis Gruet pour toutes ces années offertes à la FSG Pomy !

Bon vent à Pascal Beauverd et David Oriane, nouveaux moniteurs des AA, pour la suite des événements !



La Région Nord vaudoise Sports
Lundi 10 septembre 2017 11

Les gymnastes de Pomy champions suisses!

Cela fait quinze ans qu'aucun club vaudois n'était monté sur le podium des Championnats nationaux de gymnastique par société. Autant dire que le succès des Nord vaudois à la combinaison d'engins relève du pur exploit. Il ne s'agit là que du 2^e titre, après Morges en 1987, aux agrès.

Le village de Pomy, le syndic Jean-Pierre Grin en tête, a accueilli ses 32 champions hier en début de soirée, à leur retour de Lyss, où a eu lieu la compétition. L'an dernier, les Nord vaudois avaient terminé au quatrième rang, après avoir dominé le tour qualificatif. Cette fois, le scénario s'est inversé, puisqu'après avoir terminé quatrièmes du tour principal, les gymnastes de Pomy ont renversé la vapeur lors de la dernière représentation.

Pressentiment réservé
Grâce à un total de 9,44, ils se sont adjugé le titre, avec une bonne marge (0,05) sur leurs adversaires. « On est les premiers surpris, car on avait un mois bon pressentiment que l'an dernier, se réjouit le président du club Gaël Besançon. C'est probablement la conception qui nous a permis de faire la différence: on estime être un peu meilleurs à ce niveau, tant que les Atlethiques nous surpassent à l'exécution individuelle.

De retour à Pomy, les gymnastes brandissent fièrement leur trophée. Les deux moniteurs Francis Gruet et Alain Gruet entourent le porte-drapeau Sébastien Boucher, devant leurs équipiers.

Cette fois, il semble que la conception ait vraiment bien payé. « L'exploit n'est pas des moindres, puisque de mémoire de gymnaste de Pomy, ce n'est que le 2^e titre d'un club vaudois en agrès, après celui conquis par Morges en 1987. »

De plus, c'est le premier podium du canton depuis quinze ans, lorsqu'Yverdon-Anis-Gym avait obtenu le bronze. Lors des qualifications, Pomy n'était pas parvenu à se qualifier pour la finale du concours des barres parallèles. L'épreuve était mixte et réunissait 32 gymnastes, hommes et femmes, provenant de Pomy et Yverdon, âgés entre 16 et 27 ans.

Yverdon de la partie
Également présent au concours, la société les Anis-Gym d'Yverdon-les-Bains ont obtenu un excellent 5^e rang au sol, lors des qualifications, manquant la finale pour un centime, tandis qu'ils ont terminé au 9^e rang de l'épreuve des sauts.

A Pomy, la fête, pour ceux qui n'ont pas besoin de se lever ce matin, s'est probablement prolongée jusqu'à très tard dans la nuit. A vrai dire, un tel exploit mérite bien d'être savouré sur la longueur.

MARCO GELAND

Infos diverses :

Nous sommes à la recherche de moniteurs pour différents groupes :

- « Agrès pour tous » filles et garçons de 10 à 16 ans qui ne désirent pas faire de compétitions. Les entraînements se font les jeudis de 18h00 à 20h00 à la salle du CPNV à Yverdon
- « C1-C2 » filles et garçons de 6-8 ans - les lundis de 17h30 à 19h00 à la salle de la Villette à Yverdon
- « C5-C7 » filles et garçons de 11-14 ans – les jeudis 18h00-20h00 et les samedis de 9h00-11h00 à la salle Brit 2 à Yvonand

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé, merci de contacter Germain (germain_freymond@bluewin.ch).

Ce que réserve 2016

Tout au long de l'année, les gymnastes de société vont prendre part à différents concours. Nous leur souhaitons bonne chance à toutes et tous.

Soirées 2016 : POMY PART EN LIVE !

2 et 3 décembre 2016

La FSG Pomy vous réserve une surprise lors de ses soirées de gymnastique annuelles ! Réservez déjà dans vos agendas les dates des 2 et 3 décembre prochains.

En effet, pour innover, les groupes de la Société vont se produire accompagnés des musiciens d'Acoustic Trip en live, les deux disciplines vont devoir se coordonner à la perfection ! Voilà le gros challenge que vont relever les gymnastes et les musiciens !

Venez nombreux !



Groupe de Valeyres-sous-Ursins



Les buts de l'association sont :

- Soutenir l'agriculture de proximité
- Favoriser et promouvoir les produits locaux et suisses
- Sauvegarder le patrimoine et préserver l'environnement
- Intéresser les milieux citadins à l'agriculture



Tous ces buts se font dans la convivialité, la solidarité et l'amitié. L'association est ouverte aux femmes de tous horizons et intergénérationnels.

C'est dans cet esprit que le groupe souhaite fêter son 60^{ème} anniversaire en 2017. Son organisation est l'une des occupations principales du comité. Mais pour le moment, le programme est tenu secret. Tous les détails vous seront communiqués dans le Pom'info de l'année prochaine.

A bientôt...

Isabelle Miéville
Cheffe de groupe



Ecole de musique Pomy-Yvonand

Notre école de musique se porte bien, sur ses deux sites d'enseignement à Pomy et à Yvonand, ce ne sont pas moins de 40 élèves qui y prennent des cours.

Nous ouvrons dès la rentrée scolaire d'août, une nouvelle classe d'initiation musicale à Pomy. Il reste encore des places pour la nouvelle classe ouverte aux enfants dès 4 ans.

Pour inscrire vos enfants, veuillez vous adresser à Monsieur Yves Hürlimann, Directeur de l'école de musique yves.hurlimann@gmail.com ou Christian Pellaux, Président cpellaux@bluewin.ch

Pour toutes les personnes intéressées par un instrument de musique, nos cours personnalisés sauront vous entraîner dans un nouvel univers musical de pur plaisir et de bonheur. Prenez contact rapidement avec le Directeur ou le Président.

Agenda :

Dimanche 26 juin à 10h30, audition de l'école de musique à Yvonand au local de l'école de musique à la Petite Amérique.

Vendredi 23 septembre, un grand loto de l'école de musique aura lieu à la grande salle d'Yvonand.

La Fête de la pomme aura lieu comme l'année dernière à la rue de la Forge 19, une brocante sera à nouveau organisée, vous pouvez d'ores et déjà réserver votre stand auprès de Jeanne Pellaux au 079 370 25 17.

La Fête aura lieu le **29 octobre 2016**.

Commandez votre jus de pommes sur notre site internet www.lavillageoisdepomy.ch ou à un des musiciens de la Fanfare ou de l'école de musique.

Merci d'avance pour votre précieux soutien.



Fanfare La Villageoise

Grosse année pour La Villageoise avec la **Fête Fédérale des Musiques** qui se déroulera les 10-12/17-19 juin 2016 à Montreux !

Venez nous écouter le dimanche 12 juin à 9h50 à la Salle des Remparts à la Tour-de-Peilz ainsi qu'à 15h42 (précise !) pour le concours de marche à Montreux devant la Place du Marché :



Concours lors du Giron des Musiques de Lavaux et du Gros-de-Vaud à Bercher le 8 mai 2016

Réservez d'ores et déjà les dates de nos prochaines soirées : les **3-4 février 2017 à Essertines**.

Toujours friands de photos, diapositives ou anecdotes de notre Fanfare tout au long de son histoire, n'hésitez pas à nous les transmettre afin de reconstituer nos archives et garnir notre site internet.

Petits et Grands, Jeunes et Vieux, unis par le plaisir de jouer tous ensemble, c'est ça l'esprit Villageoise !

Pour la Villageoise, le Président, Jérôme Richardet

Site internet : www.lavillageoisedepomy.ch

Jeunesse de Pomy



Villageois, villageoises, salut !

Voici quelques nouvelles concernant la jeunesse. On peut dire qu'on va bientôt battre des records de nombre puisqu'on compte maintenant 30 membres ! En effet, c'est une grande vague de jeunes qui ont décidé de nous rejoindre cette année, il s'agit d'Arnaud, Arsène, Baptiste, Huber, Justine, Marine, Maxim, Coup de ski senior, Coup de ski junior, Oriane, Huguette et Pierre Présent.

A propos de nos manifestations, bien que le tour n'ait pas autant fonctionné qu'espéré, on peut dire que notre traditionnelle soirée de l'Ascension a fait un carton. Nous avons décidé de réactualiser un vieux thème abandonné depuis quelques années par la jeunesse de Pomy, celui de la soirée H. Le fait que toutes les filles et Maico aient sorti leur plus beau costume d'infirmière ou infirmier, associé à l'idée de servir de l'alcool dans des seringues semble bien avoir porté ses fruits.



En ce qui concerne l'été à venir, on espère vous croiser au caveau ou sous la tonnelle du giron de la Mauguettaz puis autour de bonnes grillades que l'on se fera un plaisir de vous servir à l'occasion du premier août. Profitez, c'est la commune qui offre ! On se réjouit aussi de vous retrouver à la fin de l'été, cette fois pour partager une petite binche ou manger une assiette de frites (oui promis cette année il y en aura tout le weekend...). Vous pourrez aussi jouer à la pétanque ou faire une équipe de volley lors de notre tour de jeunesse qui se déroulera comme d'habitude le weekend du Jeûne.



Message spécial jeunesse :

Si tu as fini l'école obligatoire, que tu es dans l'année de tes 16 ans et que ça t'intéresse de venir prendre part avec nous aux manifestations des deux côtés du bar ainsi que de venir faire du sport, tir à la corde, volley ou pétanque, c'est avec plaisir que nous t'accueillerons dans notre équipe alors n'hésite pas à nous contacter !

Au plaisir,

Le Président, Kilian Cuche
079/722.94.91

la Secrétaire, Lyne de Coulon
079/862.19.69

Paroisse de Pomy-Gressy-Suchy

Votre paroisse, c'est par exemple



+ de **50 paquets de Noël**
pour des enfants d'Europe de l'Est
Avec la collaboration des paysannes vaudoise
de Suchy cette année

4 groupes de **culte de l'enfance**
pour les 6-10 ans (dont un à Pomy)

Ici le **rallye** de fin de saison
poste de la *pêche aux étoiles*



Une **soixantaine de catéchumènes**

La volée qui a terminé son parcours lors de la
fête des **Rameaux 2016**

Et bien d'autres choses. Retrouvez-nous sur le site pomygressysuchy.eerv.ch

BRUNCH le 11 septembre à Cronay
FETE PAROISSIALE le 13 novembre à Suchy

On se retrouve bientôt !

La fête de printemps le 21 mars 2016 à Yvonand

Défilé d'enfants qui fréquentent la structure d'accueil de jour « Les Castors »



Voyage de fin de législature

Avril 2016



De gauche à droite :

Hervé et Murielle Billaud (municipale), **Yves Pellaux** (syndic), **Patrick Grin** (municipal), **Janique et Roger Hug** (municipal), **Karin Pellaux**, **Sandra Duchamps** (municipale sortante), **Christian Pellaux** (municipal sortant), **Christine Ledesma** (boursière communale), **Yvan Débieux** (municipal), **José Ledesma**